

Saintes et Grande Saintonge

Les mains dans son vélo

ATELIER

L'association Saintes à vélo a repris ses ateliers participatifs. Ils permettent d'apprendre à réparer sa bicyclette, les mardis, jeudis et samedis

Thibaut Seurin
t.seurin@sudouest.fr

C'est avec sa roue de vélo dans la main qu'Océane pointe le bout de son nez masqué à l'atelier participatif de Saintes à vélo. Depuis le 8 décembre, l'association propose à nouveau ce rendez-vous – les mardis, jeudis et samedis – pour apprendre à réparer sa bicyclette.

« J'ai du jeu dans ma cassette, témoigne la jeune femme de 30 ans. Cela couine quand on roule. Il me faut des outils spécifiques que je n'ai pas. » L'an passé, Océane avait changé l'ensemble de ses pignons dans le cadre de l'atelier. Elle avait dû prendre son adhésion à l'association.

« Il y a deux types de systèmes pour la roue, développe Océane. Soit la roue libre, soit la cassette. Et pour la cassette, il y a trois clés différentes. Pour avoir le matériel qui permet de réparer tous types de vélos, cela coûte cher. Et il faut avoir de la place chez soi. »

Elle tape donc à la porte de l'atelier du 8 rue Port-la-Rousselle, qui voit tourner jusqu'à huit mécaniciens bénévoles. Pour Océane, c'est Didier Barbot qui est à la manœuvre. « C'est comme s'il y avait du gravier dedans », constate le bénévole en faisant tourner le système de fixation de la cassette. L'écrou va leur donner du fil à retordre.

Plus de vélos en ville

Océane confie avoir un usage « fonctionnel » du vélo. « Pour faire les courses ou des balades de deux ou trois heures », précise celle qui habite à 20 kilomètres de Saintes. Depuis quand est-elle cycliste ? « Toute ma vie. J'ai habité dix ans à Nantes. Là-bas, la voiture, ce n'est pas la peine. Quand on revient



Océane, 30 ans, a participé à l'atelier la semaine dernière. PHOT. J.S.

dans une petite ville comme Saintes, on se rend compte qu'il n'y a pas toutes les infrastructures. » Et encore, cela s'est amélioré, juge Esterina Carpenito, co-secrétaire de Saintes à vélo. Aujourd'hui, l'ensemble de l'avenue de Saintonge est cyclable. » Reste que de nombreux points sont à améliorer. « Il manque des endroits pour attacher les vélos », estime Océane. « Il y a des arceaux, mais ils ne sont pas toujours bien placés, nuance Esterina Carpenito. En revanche, il n'y a aucun abri pour vélos. » Autre souci rencontré par les cyclistes : les voitures qui se garent sur les « sas vélo » marqués au sol, devant les feux tricolores. Les automobilistes risquent pourtant une amende de 35 euros. « Les sas ont été implantés il y a quelques années mais sans information auprès du public », regrette Esterina Carpenito.

La Communauté d'agglomération de Saintes travaille à l'élaboration d'un Plan vélo avec le cabinet d'études Iter. Une démarche d'autant plus essentielle que la crise sanitaire a poussé les Français à donner du coup de pédale. « On le constate également à Saintes, juge

PRATIQUE

ATELIER

Les ateliers participatifs de Saintes à vélo se tiennent les mardis (17 h à 19 h), jeudis et samedis (10 h à 12 h). Uniquement sur rendez-vous, au 8 rue Port-la-Rousselle. Tél. 06 28 34 43 42. Courriel : saintes-a-velo@hotmail.fr. Adhésion obligatoire : 11 euros en individuel, 13 € pour un couple ou une famille.

UNE CARTE COLLABORATIVE

Dans le cadre du Plan vélo lancé par la Communauté d'agglomération de Saintes, le cabinet Iter a lancé une carte collaborative. Il s'agit de compléter les aménagements existants, que ce soient des aménagements séparatifs (piste cyclable, voie verte, etc.) ou des aménagements de partage de la

voirie (zone 30, zone de rencontre, etc.) mais également de relever les points durs vécus par les usagers (absence de stationnement, aménagement sous-dimensionné, etc.). Pour accéder à la carte : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/agglo-saintes_471882

MARQUAGE

Il est possible de faire marquer son vélo lors de l'atelier. Il s'agit d'y apposer un code qui est envoyé dans une base de données nationale. Le vélo peut ainsi être retrouvé en cas de vol. Le marquage coûte 7 €, 4 € au tarif adhérent. À partir du 1^{er} janvier 2021, le marquage des vélos neufs sera obligatoire.

Esterina Carpenito. Il y a un nombre plus important de vélos en ville. Il serait intéressant de mettre des compteurs de vélo, comme dans les grandes villes. On manque de cette information-là. »

Le recours au vélo est également encouragé par le gouvernement,

qui a mis en place un « coup de pouce ». Il permet de faire réparer un vélo avec une prise en charge à hauteur de 50 euros. « Mais cela n'est pas valable sur les pièces pour réparer soi-même, prévient Océane. Il faut passer par un réparateur. »